



DELIBERATION

N° 03

Conseil d'administration du mardi 03 juin 2025

Le mardi trois juin deux-mille-vingt-cinq, à dix-huit heures trente, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué en date du vingt-six mai deux mille-vingt-cinq, s'est réuni dans la salle du C.C.A.S., sous la présidence de Monsieur Joël LE BOLU.

Date de convocation : 26 mai 2025

Nombre d'administrateurs en exercice : 13

Quorum : 7

Présent.e.s : M. Joël LE BOLU, M. Jean-Pierre PRIGENT, M. Thierry FOURNIER, Mme Martine LAUNAY, M. Claude DROUET, M. Lucien LERAY, M. Gilbert VALLEE, M. Marcel LE BORGNE, Mme Marika VAN HAAFTEN.

Mme Françoise JAMIN est excusée jusqu'à son arrivée à la question n°3 de l'ordre du jour.

Mme Carole DAINNE est excusée jusqu'à son arrivée à la question n°3 de l'ordre du jour.

Absent.e.s et excusé.e.s :

Mme Valérie DUMONT a donné procuration à Claude DROUET ;

Mme Florence LEFFRAY a donné procuration à Mme Marika VAN HAAFTEN.

Secrétaire de séance : Monsieur Claude DROUET

III – CHOIX DES PRESTATAIRES POUR LE MINI SALON

Rapporteur : Mme LAUNAY

Le mini salon « Bien vieillir à la Chapelle Saint Aubin » aura lieu le vendredi 5 décembre 2025.

Proposition des participants :

- Présence Verte : maintien à domicile (présent en 2024) ;
- Autonomis : maintien à domicile, (présent en 2024) ;
- Mutami : mutuelle (présent en 2024) ;
- Maison France Service : aide administrative (présent en 2024) ;
- Les étoilés : soutien dans toute sorte de deuil ;
- Domitys : résidence pour séniors ;
- Réso'Ap : association de transport ;
- Association « Pain contre la faim » : association humanitaire ;
- La société Viagimmo : expert en viager ;
- Les opticiens mobiles : opticienne à domicile ;
- Le Mans Métropole : intervention d'un conseiller numérique ;
- Le C.C.A.S. et la bibliothèque : pour permettre une visibilité des activités du CCAS et boîte à idées.

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration de retenir tout ou partie des exposants dans la liste ci-avant pour le mini salon du 05 décembre 2025.

Discussion

Les mots deuil et viager font peur. Les personnes ayant rencontré les étoilés et Viagimmo expliquent l'intérêt.

Il est suggéré d'ajouter Mobilaug, qui travaille sur la commune, avec de bons retours.

Il est proposé de retirer les conseillers numériques de Le Mans Métropole, car les ateliers ont du succès donc ils sont connus, et pour réduire le nombre de prestataires présents.

Monsieur le Maire rappelle qu'une résidence seniors va être créée d'ici quelques années, mais Domitys ne présente pas les mêmes services.

Décision

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil d'administration approuve le nombre des 12 prestataires énoncés et de remplacer Le Mans Métropole par Mobilaug.

Présents : 11 / Votants : 13 / Abstentions : 0 / Pour : 13 / Contre : 0

Pour copie conforme,
Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Le Président,
Joël LE BOLU

Le secrétaire de séance
Claude DROUET